

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Une liste de 24 noms après accord avec chaque personne proposée sera transmise à la Direction Générale des Finances Publiques. Au final seulement 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) seront désignées par l'administration fiscale.

Commission CCAS :

La commission CCAS est composée d'élus et de non élus. Elle sera représentée par :

Elus : Président du CCAS : Gilbert DEJOURS

Membres : Mme LE MOULT Nathalie / Mme BARBAZANGES Françoise / Mme PLAGNAT Indiana
M VALLON Guénolé

Membres associés : Mme BADEL Madeleine / Mme DAUPHIN Rolande / Mme MARGIRIER Patricia /
Mme Caroline MONESTIER

Délibération N° 19 / 2014 Commission d'appel d'offres : annule et remplace la délibération N° 15 / 2014

A la demande de Monsieur le Préfet, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membres de la commission d'appel d'offres (CAO) conformément à l'article 2121 – 21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire étant de droit président de la commission.

Aux termes de l'élection sont désignés :

Président : Gilbert DEJOURS

Titulaires : Françoise BARBAZANGES
Solange BERGERON
Cécile VASSEL

Suppléants : Daniel MARGIRIER
Fabrice BASSET
Catherine RISCH

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Marche du 15 Juin :

Organisée par les Aînés ruraux du secteur du Duzon une marche au profit de « Marchons pour vaincre les Maladies rares » est proposée à tous les amateurs de randonnées le Dimanche 15 Juin.

Participation : 5 € / gratuit pour les moins de 10 ans.

Café d'accueil offert par le Club des Bienheureux de Champis.

Pogne offerte par la mairie de Champis

A l'arrivée : pique nique tiré du sac, apéritif offert par Groupama.

L'intégralité de la recette sera reversée à la fondation « Marchons pour vaincre les maladies rares ».

Ensemble pour vaincre les maladies rares

Marches le dimanche 15 juin 2014

Au profit de l'association
Connaître les Syndromes Cérébelleux

Départ à partir de 8 h 30
La bâtie de Crussol - 07440 Champis

3 parcours de 3 à 15 km
Participation = 5 €

toutes les informations
www.fondation-groupama.com

Fondation Groupama pour la santé
Vaincre les maladies rares

CSC
Connaître les Syndromes Cérébelleux

Groupama Méditerranée

CHAMPIS
La Bâtie de Crussol
SAMEDI 5 JUILLET

Tournois de pétanque inscriptions 14h
Barbecue à partir de 18h
Bal folk à 21h

DIMANCHE 6 JUILLET
Méchoui dès 12h
Adultes 12,50€ Enfants 6,50€

Animations diverses
tout l'après-midi



Renseignements:
Mairie de Champis 04 75 58 31 37
Janine Gaillard 07 81 63 86 97

Organisé par l'association
A.P.A.CH.

- **Fête du Village le 5 et 6 juillet :**

Une seconde réunion pour l'organisation de cette fête aura lieu en mairie de Champis salle du Conseil municipal le vendredi 6 juin à 19 heures. A noter que l'association APACH (Association Pour l'Animation de Champis) est désormais présidée par Janine GAILLARD qui succède à Dany VAUGRENARD. Un grand merci à toutes deux ainsi qu'à tous les bénévoles qui œuvrent pour l'organisation de ces journées festives ; ajoutons que la porte est ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent donner « un coup de main » et assurer la pleine réussite de cette manifestation totalement soutenue par l'ensemble de l'équipe municipale. Pour le méchoui il est conseillé de réserver en mairie dans les meilleurs délais dans la mesure où 160 assiettes au maximum seront servies.

- **Lotissement le SOULEDOMATI :**

Les travaux de viabilisation effectués par l'entreprise GRUAT sont désormais achevés.

S'agissant de la construction des 2 villas communales destinées à la location, la commission « Lotissement » a audité le 25 avril les 4 cabinets d'architectes consultés pour assurer la maîtrise d'œuvre. Le choix s'est porté sur le cabinet d'architecte « Atelier de Pays ».

Un panneau publicitaire va être réalisé et installé au lotissement, Fabrice Basset se charge de réaliser la maquette du panneau. La publicité sera étendue via internet sur les sites spécialisés.

6 lots sont désormais offerts à la vente au prix de 45 € / m²

Renseignements Mairie de Champis : 04 75 58 31 37

- **Travaux voirie communale : projets :**

La commission voirie composée d'Alain Ladreyt, Gilbert Dejourn, Fabrice Basset, Daniel Margirier, Sylvain Hurlin et d'Eric Guérin s'est réunie le mercredi 28 juin 2014 pour évoquer les prochains travaux de voirie qui vont être réalisés en 2014.

Le projet élaboré par la Communauté de Communes Rhône Crussol pour le traitement des eaux pluviales au hameau des Combeaux est achevé. Une rencontre aura lieu sur site avec les membres de la commission et les propriétaires samedi 7 juin 2014 à 10 h 30 pour présentation du projet dont le coût HT s'élève à 47 000 €.

Par ailleurs, et en fonction de l'enveloppe budgétaire allouée par la Communauté de Communes Rhône Crussol, une première tranche de l'aménagement de la rue de la Ceinture pourrait être réalisée cette année (réalisation d'un enrobé de couleur sur le secteur du restaurant « l'Ange Gourmand »).

- **Bulletin N° 25 de Juin 2014 :**

Le Maire félicite et remercie la commission communication pour le bulletin qui vient de paraître. La nouvelle mise en page et le choix des couleurs rendent la lecture plus attrayante. A ce bulletin a été ajouté le « Code de bonne conduite sur les chemins ». Si nous ne rencontrons pas trop de conflits d'usage, il nous incombe à tous de respecter les activités de chacun (randonneurs, amateurs de sports mécaniques ou équestres, ...). Sachons partager nos chemins, afin de favoriser le bien-vivre ensemble et le respect mutuel.

- **Ecole / la Tribu / les rythmes scolaires :**

Les rythmes scolaires :

La proposition pour l'école d'Alboussière Champis qui a été présentée à la Directrice Académique de l'Ardèche pour la rentrée prochaine est la suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00 à 8h20 : Accueil périscolaire (LA TRIBU)					
Accueil à 8h20 Classe de 8h30 à 11h30			De 8h30 à 9h30 : APC* (pour les élèves concernés uniquement) Accueil à 9h20 Début des cours à 9h30 pour tous		
Pause méridienne de 11h30 à 13h30	Identique à celle que l'on connaît aujourd'hui			Identique à celle que l'on connaît aujourd'hui	
Accueil à 13h20 Classe de 13h30 à 16h00			Possibilité d'accueil Centre de Loisirs (TRIBU) à partir de 11h30		
	16h00 à 18h30 : Accueil périscolaire (LA TRIBU)			16h00 à 18h30 : Accueil périscolaire (LA TRIBU)	

*APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Le projet associatif de la Tribu est présenté par Catherine RISCH :

Ce projet a été exposé aux élus le 19 mai 2014.

LA TRIBU est une association pleine de projets pour le territoire.

Durant treize années, bénévoles et salariés ont œuvré de concert à la création et au développement de nombreuses propositions en direction de la jeunesse, avec la volonté d'offrir aux familles des lieux d'accueil et des propositions éducatives pour les enfants.

Jusqu'à aujourd'hui, ce sont les actions pour la jeunesse qui ont eu la priorité, mais la Tribu a pour objectif la mise en place de projets et d'actions en direction de nouveaux publics. En élargissant ainsi son champ de compétences, LA TRIBU souhaite se mettre encore plus fortement au service de la population et du territoire.

Ce projet est en cours d'étude et la réflexion est engagée avec les élus des communes en liaison avec la CAF et la Communauté de Communes Rhône Crussol.

- **La Grande Guerre exposée au Temple de la Bâtie :**

A compter du 15 Juin jusqu'au 25 juin une exposition sur la Guerre de 1914 / 18, organisée dans le cadre du centenaire par les Amicales Laïques du Pays de Crussol sera installée par les Anciens Combattants d'Alboussière Champis et sera ouverte au public au temple de la Bâtie.

Parallèlement, tous les documents recueillis dans les archives ou auprès des familles sur nos 26 Poilus tombés au combat, nos 5 prisonniers ainsi qu'une infirmière de guerre de Champis sont en cours de numérisation par les archives départementales. Dans les prochains mois, ils seront consultables par tous. Si vous avez des photos ou des documents merci de prendre contact avec la mairie dans les meilleurs délais.

- **Voirie :**

L'entreprise ROUSSET assure le fauchage de nos 36 kms de voies communales. Début des travaux le 2 Juin.

- **Locations villas les Sources de Garnier :**

Suite au départ des locataires, des travaux de rafraichissement seront réalisés par le Tremplin avant l'entrée de deux nouvelles familles.

- **Signalétique communale : projets**

Un projet est en cours d'afin de mettre en place sur notre commune une signalétique communale (gîtes, commerces, centre équestre, restaurants,).

Les emplacements sur la RD 533 restent à préciser.

Cécile VASSEL et Fabrice BASSET sont en charge de ce dossier.

- **Aire de covoiturage**

L'aire de covoiturage a été identifiée dans le schéma directeur sur la RD 533 mais n'est toujours pas réalisée à ce jour. Un courrier va être adressé prochainement au Conseil Général de l'Ardèche pour relancer ce dossier.

- **Animations communales : projets**

Plusieurs projets ont été évoqués :

- la Fête de la Musique pourrait être organisée pour les années à venir au Théâtre de Verdure de Garnier,
- une Fête des Hameaux sur la base du principe de la fête des voisins,

- la Fête de Village pourrait être à thème : exemple Fête des Anes
- un concours photo de nos 72 hameaux pourrait être envisagé.

Si vous avez des idées, des envies de contribuer à l'animation communale, prenez contact avec Françoise BARBAZANGES.

- **Poubelles : incivilités**

Indiana Plagnat fait remarquer l'absence de poubelles à proximité des aires de jeux. Elles seront installées à l'aire de jeux de La Bâtie et au Théâtre de Verdure.

De plus, un panneau interdisant l'accès des animaux même tenus en laisse à proximité de l'aire de jeux de la Bâtie a été apposé. Pour nos enfants, pour les amateurs de pétanque, merci de respecter ces espaces. Il est rappelé que la divagation des animaux est interdite. Respectons le bien commun.

- **PLIE DIEDAC VALENTINOIS**

L'Association pour le Plan Local d'insertion de l'Emploi du Valentinois) devant se réunir prochainement, il est procédé à la désignation des représentants de la commune de Champis.

- Titulaire : Mme Nathalie LE MOULT
- Suppléant : M Denis DUPIN

Prochaine séance du Conseil Municipal :

Le **Vendredi 27 Juin 2014** à 20 heures salle du Conseil à CHAMPIS

La séance est levée à 23 h 30.

Le Secrétaire de Séance

Les Membres du Conseil Municipal